Image not found or type unknown

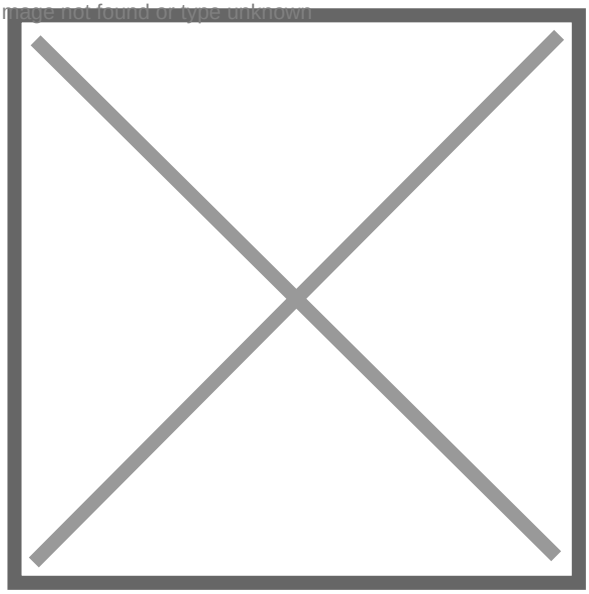

Enlevement moquette avant entree dans les lieux

Par **miko78**, le **04/06/2010** à **14:37**

Bonjour,

j'ai effectué une pré-visite d'appartement à louer, le propriétaire est une société. Lors de cette visite, j'ai apercu la présence de moquette dans la chambre, le couloir et le salon.

Je voulais savoir s'il y a un moyen quelconque de faire enlever cette moquette avant mon emmenagement, à la charge du propriétaire, pour parer à tout problème de vice caché découvert lors d'un éventuel changement de revètement par moi meme.
Merci

Par **jeetendra**, le **04/06/2010** à **15:04**

Bonjour, pour moi la réponse est non, ce qui compte c'est que le logement soit décent, habitable, aux normes minimales de confort (douche, wc, vmc, branchement d'electricité, de gaz, chauffage, etc.), cordialement.

Par **miko78**, le **04/06/2010** à **15:14**

Merci pour votre réponse.
Je compte changer les revètements moquette, quelle est la marche à suivre en cas de

découverte de problème (trou, absence de plancher,etc)?
Merci, cordialement.

Par **jeetendra**, le **04/06/2010** à **15:20**

notez tout sur l'état des lieux d'entrée dans le logement, si vous changez la moquette ce sera à vos frais, ne comptez pas sur le proprio pour etre remboursé, il n'est pas obligé, bon après-midi à vous.

Par **miko78**, le **19/07/2010** à **01:56**

Bonsoir à tous, je viens d'effectuer mon état des lieux entrant dans un appartement dont le propriétaire est une société.différents types de sols sont présent, dont cette fameuse moquette dans le séjour et le couloir d'entrée.
1- la moquette a été coupée et posée grossièrement.
2- dans le séjour, cette dernière est collée à même le béton(a priori partout) et dans certaines parties du couloir, on distingue au niveau des raccord avec d'autres pièces la présence de lino sous la moquette.
3-la moquette se décollant par endroits, y a t il un moyen de demander la prise en charge de la refection des sols à la société (textes lois jurisprudences?)
4- une partie de couloir est parquettée et se termine sans aucune jonction avec une piece dont le sol présente une différence de niveau.

Je me vois mal enlever la moquette a certains endroits pour laisser le lino et placer du parquet à d'autres par dessus la moquette.

J'ai bien cherché sur le net, mais pas de réponse.a vrai dire, je suis un peu perdu et je me vois mal debourser encore de l'argent pour un appartement qui est sensé être vivable à l'entrée dans les lieux.
merci d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés